

La coopération interuniversitaire dans l'espace euro-méditerranéen

Jilani LAMLOUMI* et Sameh BEKRI**

ARTICLE

Introduction

Depuis 1995, via le processus de Barcelone, le partenariat euro-méditerranéen ne cesse de se renforcer : des politiques de coopération sont désormais mises en place. C'est au cœur de cette coopération que se place notre travail ayant pour objet d'étudier les différents volets de la coopération interuniversitaire dans l'espace euro-méditerranéen. Nous tenterons d'en analyser les impacts se rapportant à la politique de l'enseignement supérieur, à l'université, aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, ainsi qu'au personnel administratif.

Ce travail s'articule autour de la question centrale suivante :

La coopération euro-méditerranéenne : quels impacts pour la sphère universitaire tunisienne ; qu'en est-il de l'université virtuelle de Tunis ?

Pour y répondre, nous présenterons un bref aperçu de l'histoire de la coopération euro-méditerranéenne (CEM) en dépeignant à grands traits ses institutions génériques, dont notamment : le partenariat Euromed via le processus de Barcelone 1995, l'Union pour la Méditerranée, le Dialogue 5+5 et les consortiums y afférents. Nous focaliserons, ensuite, notre contribution sur le volet de la coopération scientifique interuniversitaire euro-tunisienne. Nous y esquisserons les programmes spécifiques : le programme-cadre de la recherche et du développement (PCDR) et les programmes Tempus, Erasmus Mundus, Erasmus+. Après cela, nous présenterons le cas de l'université virtuelle de Tunis (UVT) via son expérience de participation aux projets européens ainsi que les limites, les voies et les perspectives d'évolution de cette coopération.

Des Institutions en faveur de la coopération euro-méditerranéenne¹

Dès 1969, la Communauté économique européenne (CEE) a conclu des accords préférentiels avec les pays du Maghreb dont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. En 1972, dans le cadre de la Politique méditerranéenne globale (PMG), la Communauté européenne a négocié une série d'accords bilatéraux de commerce et des accords de coopération avec les pays tiers méditerranéens (PTMs).

* Professeur, université virtuelle de Tunis.

** Maître technologue, université virtuelle de Tunis.

¹ Institut européen de Recherche sur la Coopération méditerranéenne et euro-arabe, la Coopération euro-méditerranéenne : historique, consulté le 17 février 2017.

1. Le Partenariat Euromed : processus de Barcelone (1995)

Le processus de Barcelone a été lancé en novembre 1995 et a donné naissance à une alliance reposant sur les principes de paix, de stabilité et de prospérité, grâce au renforcement du dialogue politique et de sécurité, de la coopération économique, financière, sociale et culturelle. Le partenariat euro-méditerranéen est « un partenariat global visant, à travers un dialogue politique renforcé et régulier, à un développement de la coopération économique et financière et une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humaine ; ces trois axes constituent les trois volets du partenariat euro-méditerranéen »².

Dans le cadre du partenariat universitaire, nous retranscrivons un passage éminent de la Déclaration de Barcelone (27-28 novembre 1995) édictant que «... Le partenariat euro-méditerranéen doit contribuer à l'amélioration du niveau d'éducation dans l'ensemble de la région... À cet effet, les politiques en matière d'enseignement feront l'objet d'un dialogue régulier qui, dans un premier temps, portera plus particulièrement sur la formation professionnelle, la technologie appliquée à l'éducation, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur et la recherche ».

2. L'Union pour la Méditerranée (UpM)³

Le sommet de Paris organisé dans le cadre de ce processus a imprimé une nouvelle dynamique politique aux relations euro-méditerranéennes. Ce premier sommet a constitué une importante avancée pour le partenariat euro-méditerranéen. Il a été décidé de lancer et de renforcer un certain nombre d'initiatives-clés, dont notamment, l'enseignement supérieur et la recherche, l'université euro-méditerranéenne et l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises.

3. L'université euro-méditerranéenne (EMUNI)

L'inauguration de l'université euro-méditerranéenne à Piran (Slovénie), le 9 juin 2008, constitue une grande avancée contribuant à rapprocher, par la culture et l'éducation, le Nord et le Sud de la Méditerranée (Ayad, Delmartino, Notarstefano, 2011). Cette réussite favorise la coopération dans l'enseignement supérieur, dans le prolongement des objectifs fixés par le processus de Catane et la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

4. Le Dialogue 5+5

Cette initiative régionale a envisagé l'établissement d'un cadre favorable au dialogue et à la coopération entre les pays membres (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal, Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) sur des questions telles que la sécurité et la stabilité en Méditerranée, l'intégration économique et régionale, l'immigration et la bilatéralité de la recherche scientifique.

² Discours issu de la conférence euro-méditerranéenne, les 27-28 novembre 1995.

³ Déclaration finale suite au sommet de Paris organisé dans le cadre du « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » (Paris, le 13 juillet 2008), Marseille, 3-4 novembre 2008.

Zoom sur la coopération universitaire euro-tunisienne

La coopération entre la CE et la Tunisie remonte à la signature, en juillet 1969, d'un accord d'une durée de cinq ans, liant la Tunisie à la CEE. Cet accord de coopération était essentiellement commercial. Dans le cadre de la politique méditerranéenne globale (PMG), de nouveaux accords bilatéraux furent conclus en 1976 avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. En 1991, la PMG fut remplacée par la Politique méditerranéenne renouvelée.

1. La Coopération internationale scientifique en Tunisie (CIST)

La coopération internationale joue un rôle important dans le progrès scientifique et technologique de la Tunisie. Le système de la recherche scientifique et de l'innovation technologique en Tunisie a connu au cours des dernières années une évolution importante, tant au niveau des structures, que des programmes et des objectifs.

Le 18 décembre 2006, le programme-cadre de recherche et de développement technologique (PCRD) est adopté comme principal instrument communautaire pour financer la recherche européenne.

2. Les programmes TEMPUS, ERASMUS MUNDUS, ERASMUS+

Dans l'objectif de renforcer les coopérations entre les universités des deux rives de la Méditerranée, et dans l'optique d'une meilleure compréhension entre les peuples, la Tunisie a tissé des relations de CEM solides, concrétisées via notamment :

- ERASMUS MUNDUS External Cooperation Windows, qui est un programme de coopération et de mobilité de l'Union européenne pour l'Enseignement supérieur
- Tempus qui est un instrument de soutien pour la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur et le développement économique et social des pays partenaires ;
- Le programme Erasmus + qui se décline en la mobilité à des fins d'apprentissage, la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques et le soutien à la réforme des politiques

La coopération euro-méditerranéenne : le cas de l'université virtuelle de Tunis (UVT)

L'UVT est non seulement une université, c'est aussi un établissement et une structure au service de toutes les universités tunisiennes ; elle vise le développement de l'e-learning et de l'usage des TIC dans l'enseignement, la consolidation du système universitaire à travers le développement du partenariat entre les universités tunisiennes et l'amélioration de la qualité de l'enseignement notamment par la rénovation des pratiques pédagogiques.

Depuis 2011, l'UVT a participé activement, en collaboration avec des universités nationales et internationales, à 9 projets européens.

Les impacts de la coopération interuniversitaire euro-méditerranéenne

La CEM est une piste d'enrichissement bilatéral en faveur des différentes parties prenantes des deux rives. Une étude⁴ des impacts a été réalisée, que l'on synthétisera comme suit :

4 Fanchon LEFÈVRE, Panorama Euromed : la coopération universitaire franco-méditerranéenne à travers les programmes européens, publication réalisée par l'Agence Erasmus+ France, septembre 2014.

1. Sur les étudiants

Une majorité de projets vise à améliorer l'offre de services et de formations pour les étudiants via la mise en place de services d'orientation, accompagnement à la recherche de stage, professionnalisation, mobilité et via des formations, de meilleurs équipements des laboratoires outre l'aide à l'insertion professionnelle : les étudiants sont ainsi les premiers bénéficiaires de ces coopérations.

2. Sur les enseignants chercheurs

Le personnel enseignant des deux rives a la possibilité d'enseigner à l'étranger ce qui permet ainsi les échanges de connaissances et de pratiques, la création de services particuliers dans les établissements tels que des centres de métiers et d'orientation.

3. Sur le personnel administratif

Notons la professionnalisation du personnel administratif appelé à se mettre au diapason des ressources utilisées et formé sur de nouveaux domaines ou outils.

4. Sur les établissements de l'enseignement supérieur

Nous assistons à l'élargissement des offres de formations à travers la création de nouveaux cursus, le développement du e-learning, la panoplie de projets accompagnant les études structurées en trois cycles : licence, master, doctorat ; outre les nouveaux équipements assurés grâce à ces coopérations via l'achat de matériel technique et pédagogique pour les cours ou les ressources documentaires. En sus, ces coopérations offrent aux établissements universitaires une meilleure visibilité internationale, le rapprochement de l'université et du monde du travail et la gouvernance des universités.

5. Sur la gouvernance des universités

Les coopérations euro-méditerranéennes sont à l'origine de la mise en œuvre des systèmes d'assurance qualité dans les universités, de la création des agences externes d'évaluation et de la réforme des instances de décision.

6. Sur les systèmes d'enseignement supérieur

Les projets euro-méditerranéens impactent directement et activement les ministères de l'enseignement supérieur des pays concernés. Ces projets permettent de mettre en place un ensemble de réformes comme la mise en place d'un système d'assurance qualité, la création des plateformes multinationales pour l'employabilité et l'établissement des cadres nationaux pour la certification des compétences.

Des limites de la coopération euro-méditerranéenne

Le climat politique de la zone peut freiner ou voire stopper le bon déroulement des projets. Les écarts de croissance et de développement entre les pays complexifient également ces coopérations. En ce sens, les pays n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes orientations et les mêmes priorités à investir dans l'enseignement supérieur. Aussi, malgré les efforts de simplification procédurale, l'obtention de visas dans les pays de l'Union européenne est longue et complexe et c'est un frein à la mobilité étudiante et enseignante.

L'ancrage des pays déjà impliqués est une limite dans la mesure où elle freine l'ouverture sur d'autres pays ; en effet, nous observons un engagement des pays qui ont plutôt un ancrage méditerranéen tels que : la France, l'Espagne, l'Italie ; alors que les autres pays tels que : l'Allemagne, la Suède, la Pologne se concentrent sur l'Europe orientale ou l'Asie centrale.

Conclusion et perspectives

L'expérience de coopération euro-méditerranéenne dans l'enseignement supérieur montre la nécessité d'investir dans cette piste ; d'ailleurs, l'Euromed est, bel et bien, une priorité affirmée par l'Union européenne.

Des liens solides sont tissés entre l'Europe et la Méditerranée et la coopération euro-méditerranéenne est un catalyseur de développement permettant notamment aux pays bénéficiaires de relever des défis socio-économiques et politiques.

Les enjeux en sont visiblement pédagogiques, sociaux et sociétaux relevant de la professionnalisation, l'insertion professionnelle, l'employabilité, le développement des cursus et formations, la mise en place de systèmes d'assurance qualité et de l'interculturalité.

Les liens tissés entre l'Europe et la Méditerranée ne cessent de se faire valoir dans les différents domaines de partenariat.

Le partenariat social alimenté par le développement culturel demeurera la sève qui nourrit la recherche scientifique euro-méditerranéenne ; la recherche est l'instrument-clé de la pérennité des relations euro-méditerranéennes malgré les soubresauts politiques, économiques, sociaux et sécuritaires qui secouent la Méditerranée. « La recherche permet non seulement d'améliorer la qualité scientifique mais aussi de stimuler au quotidien les interactions entre intellectuels, universitaires, entreprises et associations. » (Di Valdalbero, Schunz, Angela, 2015)

La Tunisie ne cessera de valoriser ces partenariats via la participation continue aux projets scientifiques européens.

L'université virtuelle de Tunis, de son côté, suivra la trace en déployant tous les efforts requis à la valorisation de la coopération interuniversitaire euro-méditerranéenne.

Références

Articles et chapitres d'ouvrages

AYAD, NABIL, DELMARTINO, FRANK, NOTARSTEFANO, Cosimo, *et al.* EMUNI University ENPI Project (2010–2011) EMUNI Policy–Master's Programmes.

BALTA, PAUL. Le rôle Euromed de l'Espagne et dans l'UpM. *Diálogo mediterráneo*, 2010, vol. 15, no 51, p. 33-34.

COUSTILLIÈRE, JEAN-FRANÇOIS. Les rapports Europe-Maghreb en matière de sécurité et de défense. *L'Année du Maghreb*, 2008, no IV, p. 493-503.

DI VALDALBERO, DOMENICO ROSSETTI, SCHUNZ SIMON ET L IBERATORE ANGELA, La recherche : fer-de-lance d'une coopération euro-méditerranéenne renouvelée, *Confluences Méditerranée, Roms et Tsiganes en Europe euro-méditerranéenne*, n° 93, L'Harmattan, Paris, Printemps 2015.

GÖKSEL, ASUMAN. Le volontariat et le service volontaire dans le contexte euro-méditerranéen, SALTO-YOUTH EuroMed Resource Centre, Février 2011.

VERSINI CLAIRE, ABRIGNANI BERNARD, La coopération euro-méditerranéenne à un tournant de son histoire, *Cahiers de l'action*, 2/2013 (N° 39), p. 27-34.

Rapports

Déclaration finale suite au sommet de Paris organisé dans le cadre du « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » (Paris, le 13 juillet 2008), Marseille, 3-4 novembre 2008.

Institut européen de Recherche sur la Coopération méditerranéenne et euro-arabe, la Coopération euro-méditerranéenne : historique, consulté le 17 février 2017.

Panorama Euromed : La coopération universitaire franco-méditerranéenne à travers les programmes européens, publication réalisée par l'Agence Erasmus+ France, Étude complète réalisée par Fanchon LEFÈVRE, septembre 2014.